



Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 18 février 2016

32 conseillers étaient présents :

Evelÿne Arnaud - Victor Bonnevie - Georges Boutÿ - Daisy Brun - Bernadette Chamoussin - Roger Chenu - Isabelle De Lima - Laurent Desbriani - Anthony Destaing - Jean-Claude Doche - Jean-Yves Dubois - Christian Duc - Guy Ducognon - Laurence Dupuy-Verbinnen - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Laurent Hureau - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Damien Meignan - Stéphane Michel - Christian Milleret - Lionel Pellicier - Dominique Petrau - Marie-Pierre Rebrassé - Laetitia Rigonnet - Guy Romanet - Audrey Romao-Jacquier - Lucien Spigarelli - Solène Terrillon - Claudine Traissard - Pascal Valentin.

10 conseillers étaient excusés et avaient donné pouvoir :

Véronique Barco (pouvoir à Christian Milleret) - Jean-Pierre Chenu (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Nicolas Cougoule (pouvoir à Christian Duc) - Sylviane Duchosal (pouvoir à Roger Chenu) - Candice Gilg (pouvoir à Isabelle De Lima) - Aurély Maillet (pouvoir à Guy Romanet) - André Pellicier (pas de pouvoir) - Céline Pellicier (pouvoir à Lionel Pellicier) - Xavier Urbain (pouvoir à Michel Genettaz) - Sylvie Villars (pouvoir à Georges Boutÿ).

1 conseillère était absente :

Injoud Ayeche.

* * * * *

A 20 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

Il est procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Anthony Destaing est élu.

Mme Corine Maironi-Gonthier propose ensuite un rajout à l'ordre du jour : « *Demande de subventions pour le soutien à l'investissement public local* ». Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Enfin, elle informe l'assemblée de la naissance de Lina, fille d'Injoud Ayeche, et au nom de l'ensemble des élus, adresse ses félicitations aux heureux parents.

I - Administration générale :

Administration générale

1 – Désignation des membres des commissions de travail permanentes

..Le Conseil municipal, à l'unanimité désigne les membres des différentes commissions de travail permanentes soit :

→ 1ère commission : finances

Président : Christian Duc, maire délégué Granier et adjoint délégué finances

Tous les conseillers municipaux

→ 2ème commission : tourisme et stations

Président : Laurent Desbrini 4ième adjoint

Candice Gilg, Lucien Spigarelli, Marie-Pierre Rebrassé, Pascal Valentin, J. Yves Dubois, Xavier Urbain, André Pellicier, Damien Meignan

→ 3ème commission : urbanisme et grands projets

Président : Michel Genettaz, 2ème adjoint

Injoud Ayeche, Solène Terrillon, Christian Milleret, Roger Chenu, Xavier Urbain, Guy Ducognon, Christian Duc, Laurent Hureau

→ 4ème commission : travaux et forêts

Président : Michel Genettaz, 2ème adjoint

Christian Milleret, Roger Chenu, Guy Ducognon, Lucien Spigarelli, Xavier Urbain, Lionel Pellicier, Claudine Traissard, Victor Bonnevie

→ 5ème commission : cadre de vie, signalétique et environnement

Présidente : Bernadette Chamoussin, 3ème adjointe

Evelyne Arnaud, Sylviane Duchosal, Stéphane Michel, Camille Dutilly, Isabelle De Lima, Véronique Barco, Céline Pellicier, Dominique Petrau

→ 6ème commission : affaires scolaires

Président : Lucien Spigarelli, 1er adjoint

Laetitia Rigonnet, Bernadette Chamoussin, Laurence Dupuy-Verbinnen, Isabelle De Lima, Georges Bouty, Daisy Brun

→ 7ème commission : jeunesse et sport

Président : Lucien Spigarelli, 1er adjoint

Injoud Ayeche, Anthony Destaing, Evelyne Arnaud, Laurence Dupuy-Verbinnen, Laurent Desbrini, Camille Dutilly, Nicolas Cougoule, Jean-Claude Doche

→ 8ème commission : développement économique

Présidente : Solène Terrillon, 5ème adjointe

Anne Le Mouëllic, Isabelle De Lima, Lucien Spigarelli, Bernadette Chamoussin, Christian Milleret, Christian Duc, Claudine Traissard , Daisy Brun

→ 9ème commission : culture, patrimoine, animation vallée

Présidente : Isabelle De Lima, 6ème adjointe

Lucien Spigarelli, Marie-Pierre Rebrassé, Bernadette Chamoussin, Camille Dutilly, Laurent Desbrini, Anne Le Mouëllic, Sylvie Villars, Laurent Hureau

→ 10ème commission : agriculture

Président : Laurent Hureau, maire délégué Montgirod et adjoint délégué à l'agriculture
Roger Chenu, Michel Genettaz, Guy Pierre Romanet, Christian Milleret, Xavier Urbain, Guy Ducognon, Victor Bonnevie, Dominique Petrau

2 – Constitution du CCAS

..Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, les délégués au conseil d'administration du Centre Communal d'Actions Sociales :

- Madame Bernadette CHAMOUSSIN
- Monsieur Lucien SPIGARELLI
- Madame Evelyne ARNAUD
- Madame Sylviane DUCHOSAL
- Madame Laëtitia RIGONNET
- Monsieur Stéphane MICHEL
- Monsieur Georges BOUTY
- Madame Dominique PETRAU

3 – Constitution de la commission communale des impôts directs

..Le Conseil municipal propose, à l'Administration fiscale, la liste des contribuables ci-après pour faire partie de la Commission communale des impôts directs :

A°/ Résidant dans la Commune

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
URBAIN Xavier (MARIN Didier) CHENU Roger (CHENU Roland) MILLERET Christian (VIAL Marie-Claire) DUPUY-VERBINNEN Laurence (JACQUIER- ROMAO Audrey) HUREAU Laurent (FERRONT Michel) DUC Christian (MICHEL Bernard)	CHENU Jean Pierre (VILLIBORD Gilbert) BONNET Alain (PONTIER Claude) DUCOGNON Guy (MICHEL Stéphane) BOUTY Georges (PELLICIER Lionel) TRAISSARD Armand (MONTMAYEUR Adrien) VAUDEY Claude (DUC Jean-Louis)

B°/ Résidant hors de la Commune

CHARRIERE Daniel (RIMBAULT Olivier)	MASSIAGO Jean Charles (CHENU Régis)
-------------------------------------	-------------------------------------

C°/ Propriétaires de bois

VILLIEN Fernand (OUGIER Alex)	BUSCA Alain (BERARD Gilbert)
-------------------------------	------------------------------

4 – Auberge de Granier : approbation du contrat à passer avec le délégataire

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le contrat, concernant l'auberge de Granier, à passer avec la SARL SJBETA représentée par M. Jérôme BIDEAUX, pour une durée de 5 ans.

5 – Refuge de la Coire : approbation du contrat à passer avec le délégataire

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le contrat concernant le refuge de la Coire, à passer avec Mme Annie Sichez, pour une durée de 5 ans.

6 – Autorisation donnée au Maire de défendre la commune devant le conseil de discipline de recours, dossier Nadia Brikh

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le choix du cabinet d'avocats Brunel et Damon pour assurer la défense de la commune dans le dossier l'opposant à Nadia Brick, cette dernière ayant formé un recours devant le conseil de discipline de recours régional contre la sanction disciplinaire la révoquant.

7 – Convention avec le SIGP pour la participation financière aux services d'altitude sur les stations de La Plagne

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, définit les conditions financières selon lesquelles le SIGP prend en charge les services d'altitude de la Plagne (gendarmerie, maison des saisonniers, participations à des copropriétés...) pour le compte des communes d'Aime-La-Plagne et de Plagne-Tarentaise.

Egalement, il précise les modalités de répartition de la participation financière des communes concernées. En contrepartie des moyens mis en œuvre par le SIGP, les communes s'engagent à rembourser au SIGP les frais liés aux services d'altitude.

8 – Taxe de séjour, approbation des tarifs unifiés de la commune nouvelle et convention avec le SIGP pour la perception de la taxe

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les tarifs de la taxe de séjour sur le territoire de la commune nouvelle (cf. tableau ci-joint), ses modalités de perception ainsi que la convention avec le SIGP.

Tarifs de la taxe de séjour

Nature de l'hébergement	Taxe de séjour	Taxe additionnelle	Total
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles et plus, meublés de tourisme 4 étoiles et plus Club Méditerranée 4 tridents Et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	2,25 €	0,23 €	2,48 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles Club Méditerranée 3 tridents Et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1,50 €	0,15 €	1,65 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles Villages de vacances 4 et 5 étoiles Et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,90 €	0,09 €	0,99 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile Villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambres d'hôtes Et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,75 €	0,08 €	0,83 €

Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances, meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0,75 €	0,08 €	0,83 €
Campings, caravanages et hébergements de plein air 3, 4 et 5 étoiles	0,55 €	0,06 €	0,61 €
Campings, caravanages et hébergements de plein air 1 et 2 étoiles	0,20 €	0,02 €	0,22 €
Aires de camping-cars par tranche de 24 heures	0,75 €	0,08 €	0,83 €
Refuges	0,40 €	0,04 €	0,44 €

9 – Avenant n°1 au bail de location des locaux de la caserne de gendarmerie d'Aime-la-Plagne

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'avenant n° 1 au bail à passer avec le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Savoie, portant sur la révision du loyer.

Ressources Humaines

10 – Renouvellement de conventions avec le Centre de Gestion de la Savoie

..Suite au passage en commune nouvelle, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les 3 conventions suivantes à passer avec le Centre de Gestion de la Savoie :

- . adhésion de la collectivité au service de médecine préventive du centre de gestion,
- . adhésion au service d'assistance et de conseil des risques professionnels,
- . assistance pour les dossiers retraite CNRACL.

11 – Autorisation donnée pour effectuer le trajet domicile/travail avec le véhicule de service

..Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents, le technicien responsable du service voirie à effectuer, dans le prolongement de son service, les trajets domicile/travail avec le véhicule de service et ce à l'exclusion de tout autre trajet relevant d'un déplacement privé.

Il précise que, durant la période de congés payés, le véhicule devra demeurer à disposition du service dans les garages communaux.

12 – Régie de l'eau : affectation pour 50 % d'un technicien VRD de la commune d'Aime-la-Plagne

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter 50 % du poste du technicien VRD aux missions relevant de la Régie d'Eau et d'Assainissement.

Il fixe à 50 % la part de sa rémunération prise en charge par la régie, l'agent demeurant rémunéré par la commune selon l'indice et les primes afférentes à son grade.

Enfin, il dit que la commune facturera annuellement à la Régie d'Eau et d'Assainissement la part de salaire qui lui est affectée pour cet agent.

Finances

13 – Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2015 de Granier et Montgirod et des budgets annexes d'Aime, zone commerciale des Iles : affectation du résultat

13.1 Comptes administratifs 2015

Mme le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle le temps des délibérations.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2015 du **budget annexe du lotissement des Chaudannes** qui présente un excédent de 96 770,73 € en section de fonctionnement et un équilibre de la section d'investissement à 169 981,13 €.

..Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 du **lotissement Champ de la Tuerne** qui présente un excédent de 0,27 centimes d'€ en section de fonctionnement et un déficit d'investissement de 0,27 centimes d'€.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2015 de la **zone commerciale des Iles** qui présente un excédent de 1 007 116,64 € en section de fonctionnement et un déficit global d'investissement de 426 920,55 €.

Egalement, il approuve l'affectation de l'intégralité de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement du budget primitif 2016 de la zone commerciale des Iles, soit 1 007 116,64 €.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2015 du **budget eau et assainissement** qui fait apparaître un déficit de 69 599,13 € à la section de fonctionnement et un excédent de 365 856,65 € pour la section d'investissement.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2015 du **budget principal de Granier** qui présente un excédent de 282 678,23 € en section de fonctionnement et un excédent global de 312 629,69 € en section d'investissement.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2015 du **budget principal de Montgirod** qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 238 605,46 € et un excédent global d'investissement de 168 501,87 €.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2015 du **lotissement « Pré Vieux » de Montgirod** qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 127 615,25 € et un déficit d'investissement de 178 045,94 €.

Mme le Maire réintègre la salle du Conseil municipal.

13.2 Comptes de gestion 2015

..Le conseil municipal déclare, à l'unanimité des membres présents, que les comptes de gestion et balances du service des eau et assainissement, du lotissement des Chaudannes II, du lotissement du Champ de la Tuerne, de la zone commerciale des Iles, du budget de la commune de Granier et du budget de la commune de Montgirod dressés, pour l'exercice 2015, par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

14 – Remontée mécanique de Granier : création d'un budget M43 assujétti à la TVA au 1er janvier 2016

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la création d'un budget annexe « Remontées Mécaniques » relevant du plan comptable M43 au 1er janvier 2016.

Egalement, il opte pour l'assujettissement au régime réel normal de T.V.A. pour toutes les opérations relevant du budget annexe des Remontées mécaniques.

15 – Remontée mécanique de Granier : vote du BP 2016

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le budget primitif 2016 de la remontée mécanique de Granier, budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 20 000 €.

16 – Remontée mécanique de Granier : mise en place d'une avance de trésorerie non budgétaire entre le budget général et le budget remontée mécanique

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la mise en place d'une avance de trésorerie non budgétaire du budget général vers le budget Remontées mécaniques, d'un montant de 25 000 €.

17 – Remontée mécanique de Granier : subvention d'exploitation du budget communal pour équilibrer le budget

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de verser une subvention d'exploitation du budget communal d'un montant maximum de 11 000 € ainsi que le prévoit l'article L2224-2, alinéa 3 du CGCT, pour équilibrer le budget remontée mécanique.

18 – Instruction comptable et budgétaire M49 applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau : durée des amortissements des immobilisations

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'adopter les durées d'amortissement figurant au tableau ci-dessous, pour les immobilisations réalisées sur les budgets de la régie d'eau potable et d'assainissement.

Egalement, il aligne les durées d'amortissement des subventions perçues sur celles des immobilisations correspondantes.

Catégorie	Nature du bien	Compte Service Assainissement	Compte service Eau	Durée d'amortissement
A	Bâtiments durables	2131x	2131x	50
B	Agencement et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	2135x	2135x	20
C	Bâtiments légers (remises)	2131x	2131x	10
C1	Abris maçonnés	21311	21311	10
D	Matériel informatique	2183	2183	5
E	Logiciels	2051	2051	2
F	Mobilier	2184	2184	10
G	Matériel de transport (véhicules)	2183	2182	8
H	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau		21531	40
I	Installation de traitement de l'eau potable		21561	15
I1	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installation de ventilation	21562	21561	15
J	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...)	21562	21561	10
K	Matériel classique	2188	2188	10
L	Biens de faible valeur (<305€)			1
M	Réseaux d'adduction d'eau		21531	50
N	Réseaux d'assainissement	21532		60
O	Ouvrages courants (bassins de décantation, d'oxygénation...)	21562		30
P	Frais d'études	2031	2031	5

19 – Service eau : vote du BP 2016

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le budget primitif 2016 du service de l'eau et de l'assainissement, qui s'équilibre à 619 000 € en section de fonctionnement et à 59 037 € en section d'investissement.

20 – Subvention aux particuliers au titre des ravalements de façades

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le versement d'une subvention de 2.392,27 € à M. Edmond Boch pour le ravalement des façades de sa maison sise 230 rue de l'église à Aime.

II – Urbanisme et affaires foncières :

21 – Construction de balcons à Aime par les conjoints Bonin, autorisation de survol de domaine public

..Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la convention à intervenir avec M. et Mme Moïse BONIN pour le survol de domaine public d'un balcon en façade ouest.

22 – Vente de terrain ex domaine public à Mme Gyslaine Riva, avenue de la Gare

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la cession à Mme Gyslaine RIVA d'une partie du trottoir d'une superficie d'environ 15 m², au prix de 60,00 € le m².

23 – Vente de la parcelle ZL225 à Vilette à M. Damien Chenu

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la vente de la parcelle cadastrée section ZL n°225 d'une superficie de 263 m² au prix total de 263,00 € à M. Damien Chenu, conformément à l'avis des Domaines.

24 – Approbation de la convention de reclassement de la RD85 à Vilette dans la voirie communale

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention à intervenir avec le Département pour le reclassement de la RD 85A en voirie communale.

25 – Projet de création d'un lotissement d'habitation à Longefoy, secteur de l'Adray, et aménagement d'une voie de liaison entre le chemin du calvaire et le chemin de l'Adray : procédure d'acquisition des terrains, demande de mise à l'enquête préalable à la DUP et parcellaire conjointe

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la réalisation du projet de création du lotissement communal et la création d'une voie de liaison entre le chemin du Calvaire et de l'Adray, au lieudit « l'Adray » dans le village de Longefoy (Commune d'Aime-la-Plagne) tel qu'il est présenté en vue de répondre aux demandes d'acquisition de lots à bâtir.

Il décide de poursuivre l'acquisition de la parcelle cadastrée section YN n°16 appartenant à des propriétaires privés concernés par le périmètre du projet soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation.

Il demande à M. le Sous-Préfet d'engager une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, conjointement à une enquête parcellaire à l'encontre des propriétaires concernés.

Il autorise le Maire ou l'adjoint délégué :

- . à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération et à la poursuite de la procédure d'expropriation, notamment toutes les notifications, les offres et les mémoires de la Commune, ainsi que la saisine du Juge,
- . à représenter la Commune dans la procédure d'expropriation, notamment dans la phase judiciaire : transport sur les lieux et audience...

III – Travaux et affaires forestières :

26 – Aménagement et gros entretien des voiries et stationnement publics : lancement d'un marché à procédure adaptée ouvert, marché à bons de commande

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le projet d'aménagement et gros entretien des voiries et stationnements publics et décide le lancement d'un marché à procédure adaptée ouvert, marché à bons de commande.

27 – Sécurisation des carrefours avec la RN90 à Vilette : demande de subvention au titre de la réserve parlementaire du sénateur Michel Bouvard

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet d'investissement pour la réalisation d'une contre-allée reliant la rue du Marmillon et la RD85A (Route de La Piaze) pour un montant de 418 000 €.

Il sollicite une subvention la plus élevée possible au titre de la réserve parlementaire.

28 – Réhabilitation d'une friche industrielle à Vilette : demande de subvention au titre de la réserve parlementaire du sénateur Michel Bouvard

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet d'investissement pour la réhabilitation d'une friche industrielle à Vilette, ancienne scierie, sur un terrain d'environ 11 000 m², pour un montant de 903 000 €.

A ce titre, il sollicite une subvention la plus élevée possible au titre de la réserve parlementaire.

29 – Demandes de subvention : travaux forestiers Granier

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, dans le cadre de travaux en abattage directionnel dans les parcelles N, O, P et U de la forêt communale de Granier :

- . approuve le projet dressé par l'Office National des Forêts et sollicite son concours technique
- . atteste le caractère fonctionnel de l'opération envisagée
- . adopte le plan de financement suivant :

- Subvention dans le cadre du plan de développement de la région Rhône-Alpes (mesure 8-52 du FEADER) : 2 600 €

- Autres aides : PSADER CDDRA Tarentaise Vanoise : 2 600 €

- Autofinancement : 1 300 €

. atteste que la commune relève du régime de TVA suivant :

. certifie que les travaux relatifs à l'opération subventionnable dont fait l'objet la présente délibération n'ont reçu aucun commencement d'exécution à ce jour.

. s'engage à ne pas commencer l'exécution du projet en cause avant que le dossier de demande de subvention ne soit pas déclaré ou réputé complet par le Service Instructeur.

- ..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, dans le cadre de travaux en futaie irrégulière combinant dégagements de semis, nettoyage, dépressage de perches résineuse :
- . approuve le projet dressé par l'Office National des Forêts et sollicite son concours technique
- . atteste le caractère fonctionnel de l'opération envisagée
- . adopte le plan de financement suivant :
 - Subvention dans le cadre du plan de développement de la région Rhône-Alpes (mesure 8-52 du FEADER) : 3 400 €
 - Autres aides : Etat : 3 400 €
 - Autofinancement : 1 700 €
- . atteste que la commune relève du régime de TVA suivant :
- . certifie que les travaux relatifs à l'opération subventionnable dont fait l'objet la présente délibération n'ont reçu aucun commencement d'exécution à ce jour.
- . s'engage à ne pas commencer l'exécution du projet en cause avant que le dossier de demande de subvention ne soit pas déclaré ou réputé complet par le Service Instructeur.

IV – Informations au Conseil municipal :

30 – Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'assemblée délibérante

..Les décisions suivantes du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué ont été prises (articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

✓ Pour des fournitures

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

- . Impression du magazine communal 2016 – Imprimerie l'Edelweiss, 73700 Bourg St Maurice – 2 170,00 €
- . Accessoires dosage chlore, régie des eaux – Grundfos, 38290 St Quentin Fallavier – 4 708,50 €

✓ Pour des services

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

- . Distribution du procès-verbal du Conseil municipal du 05/11/15 – La Poste, 73700 Bourg St Maurice – 365,96 €
- . Distribution du procès-verbal du Conseil municipal du 26/11/15 – La Poste, 73700 Bourg St Maurice – 397,27 €
- . Distribution du procès-verbal du Conseil municipal du 17/12/15 – La Poste, 73700 Bourg St Maurice – 397,27 €
- . Contrat Mensura Génus 2016 – Géomensura, 44702 Orvault – 510,00 €
- . Contrat d'entretien des cloches, volées, horloges des églises – Paccard Fonderie, 74320 Sévrier – 933,00 €
- . Déneigement des trottoirs et des ruelles, hiver 2015/2016 – René Destaing Eurl, 73210 Aime – 3 919,00 €
- . Migration de Marco vers MarcoWeb, version marchés publics – Agyssoft, 34090 Montpellier – 4 968,00 €
- . Déneigement annuel station de Plagne Aime 2000, saison hiver 2015/2016 – Thierry Collomb, 73210 La Côte d'Aime – 7 200,00 €

Tranche supérieure ou égale à 20 000 € et inférieure à 90 000 € HT :

- . Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (marché complémentaire au marché n°25SE11 notifié le 20/10/11) – Atelier 2 Architectes, 38920 Crolles – 22 464,00 €

V – Rajout :

31 – Demande de subventions pour le soutien à l'investissement public local

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, sollicite l'Etat pour obtenir les subventions les plus élevées possibles au titre du soutien à l'investissement public local, pour les investissements suivants :

- zone d'activités de Villette
- rénovation toiture et parquet de la salle des fêtes d'Aime
- rénovation de la salle des fêtes de Longefoy
- camping de Villette
- rénovation de la salle des fêtes de Granier
- travaux auberge de Granier
- réhabilitation de l'ancienne cure de Montgirod

La séance du Conseil municipal est levée.

Le Maire

Pour affichage, le 22 février 2016

A retirer de l'affichage à compter du 24 avril 2016.